



Amazones de France

Bulletin d'adhésion 2017 ⁽¹⁾

Je demande par le présent formulaire :

- Mon renouvellement d'adhésion pour l'année 2017
 Mon adhésion à l'association « Les Amazones de France » pour l'année 2017

	Vos choix :	Tarif Unitaire	Quantité	Sous total
Choix de cotisation	Cotisation Standard (incluant 2 bulletins imprimés couleur)	30 €		
	Ou Cotisation Clubs (Adh. du dirigeant, 2 bulletins imprimés et un encart 1/4 de page dans chaque « à vos fourches »)	50 €		
Options	Supplément adhésion « - de 18 ans » dont un parent est déjà adhérent	5 €		
	Supplément pour envois hors métropole	5 €		
	Contribution volontaire à la promotion de la monte en amazone	5 €		
			Total	

Mon Identité (à compléter soigneusement)

Nom : Prénom :

Né (e) le : à :

Téléphone : / / / / / Mobile : / / / / /

E.mail (écrire très distinctement) :@.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

ATTENTION : en cas de changement en cours d'année, n'oubliez pas de nous en informer pour que nous puissions continuer à vous envoyer vos bulletins et lettres d'informations.

A cheval

Nom du club où je monte en amazone

Nom de mon moniteur / instructeur

Adresse de ce club

Mon numéro de licence fédérale

Je possède les brevets d'équitation suivants :

Fait à, Le / / Signature (2)

Ce document est à retourner au secrétariat de l'Association à :
Claire Dimitriadis, « Les Amazones de France », 31 Rue des Druyers, 28410 BU

Merci d'y joindre un chèque postal ou bancaire en règlement
libellé à l'ordre de l'association des Amazones de France.

Vous pouvez payer en ligne via Payal sur www.amazones-de-france.fr/association/devenir-adherente. Dans ce cas, merci de nous envoyer vos coordonnées complètes par le formulaire disponible sur le site ou par email.

(1) Sous réserve de l'acceptation du conseil d'administration (2) Pour les mineurs, signature des parents ou du tuteur

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association.